

CONFERENCE-DEBAT

**« LA CROATIE : NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'UNION
EUROPEENNE »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT

MARDI, 11 NOVEMBRE 2014

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

Excellence, Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui dans le cadre de cette conférence-débat sur le thème « la Croatie : nouvel Etat membre de l'Union européenne ».

Je tiens à remercier M. l'Ambassadeur FRKA PETESIC, d'avoir bien voulu accepter d'animer cette conférence pour nous éclairer sur le processus d'intégration de son pays à l'Union européenne et particulièrement sur le bilan de la première année d'adhésion. Nous profitons de la présence de M. l'Ambassadeur pour aborder, également, la réalité des relations de coopération entre le Maroc et la Croatie et les perspectives de leur développement dans les domaines d'intérêt commun.

L'intérêt que porte l'IRES à ce thème tire sa justification de plusieurs considérations. De par sa mission d'étude des relations extérieures du Maroc, l'Institut accorde un intérêt particulier aux relations de partenariat avec les pays de l'Union européenne dans leur dimension bilatérale et euro-méditerranéenne et s'intéresse de près à l'expérience des nouveaux pays membres de l'Union européenne en matière d'alignement sur l'acquis communautaire. A ce titre, l'IRES avait élaboré en 2012 une étude sur la reprise progressive et séquencée de l'acquis communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du statut avancé Maroc-Union européenne.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Après avoir traversé une période difficile entre 1991 et 1995, en lien avec la guerre des Balkans, la Croatie s'est engagée dans un processus de reconstruction et de développement qui a accéléré sa transition politique et économique. La signature en 2001 de l'Accord de Stabilisation et d'Association avec l'Union européenne, a ouvert de nouvelles perspectives pour la Croatie, renforçant, ainsi, ses ambitions européennes et préparant la voie à l'adhésion.

Au terme d'un processus de pré-adhésion qui a duré presque dix ans, la Croatie est devenue le 28^{ème} Etat membre de l'Union européenne le 1^{er} juillet 2013. Ce processus a permis, à l'évidence, à la Croatie d'aligner son système réglementaire et normatif sur les standards communautaires et de mettre en place un cadre propice pour le renforcement de la démocratie et l'état de droit ainsi que le développement de l'attractivité des investissements.

Toutefois, le contexte de crise économique dans lequel s'est opéré le processus d'adhésion a non seulement affecté le niveau du soutien financier communautaire en faveur de la Croatie, mais a également plongé l'économie croate dans une phase de récession, avec comme conséquences la hausse du chômage et la détérioration de la situation des finances publiques.

Aujourd'hui, les perspectives économiques de la Croatie semblent s'éclaircir progressivement sous l'effet de la performance du secteur du tourisme, qui représente 20% du PIB, et de la reprise des exportations vers le marché communautaire. Ces performances devraient, selon plusieurs sources, réduire les pressions sur les finances publiques croates et conforter les équilibres financiers externes de ce pays.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République de Croatie ont été établies en juin 1992, juste après la proclamation de l'indépendance de ce pays en 1991. Ces relations se caractérisent par leur harmonie et leur stabilité et connaissent, depuis 2008, un dynamisme encourageant qui reflète la volonté des deux pays de développer leur coopération dans plusieurs domaines.

Toutefois, sur le plan économique, les échanges commerciaux bilatéraux, bien qu'en progression, demeurent modestes. Le commerce bilatéral est passé de 177 millions de dirhams en 2005 à 407 millions de dirhams en 2012, avec un pic de 540 millions de dirhams en 2008. Ces échanges profitent globalement au Maroc.

La structure des exportations marocaines vers la Croatie est marquée par la prédominance des phosphates et dérivés, des agrumes ainsi que les produits de la mer, tandis que les importations en provenance de ce pays porte essentiellement sur le bois brut et les équipements de télécommunication.

La modestie des relations de coopération économique entre les deux pays n'est certainement pas une fatalité. Un réel potentiel de développement des échanges commerciaux et de l'investissement existe pourvu que des actions de promotion soient déployées pour encourager le partenariat entre les opérateurs privés relevant des deux pays. Outre le niveau bilatéral, le cadre euro-méditerranéenne constitue, aussi, un espace au sein duquel les deux pays pourraient jouer un rôle important en matière de promotion de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Ce sont-là quelques propos introductifs à notre débat d'aujourd'hui. La présence, comme il est de coutume à l'IRES, d'un panel composé de diplomates, d'acteurs publics et privés et d'experts universitaires constitue une opportunité idoine pour discuter de l'expérience d'intégration de la Croatie à l'Union européenne et mettre en exergue les perspectives de la coopération entre le Maroc et ce nouvel pays membre.

Je vous remercie de votre attention et sans trop tarder je passe la parole à M. l'Ambassadeur FRKA PETESIC.